

MAIRIE DE FRANCS
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
ORDINAIRE

Du 01 mars 2021

CONVOCATION du 24 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le 01 mars , le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le Foyer Armand GRELAUD pour respecter les règles de distanciation sociale (COVID 19), sous la présidence de Madame GISSOUT Florence, Maire.

Présents : Mesdames GISSOUT Florence, SUEUR Pierrette, BERNAGAUD Martine, BERBAIN Anne, GACHET Lénaïck.

Messieurs : REVERDEL Dominique, BRAUD Alexis, REVERDEL Didier, DAUGIERAS Jean-Marie, LARRIEU William, BARRET Étienne .

Secrétaire de Séance : Monsieur DAUGIERAS Jean-Marie

Approbation du compte-rendu du 18 janvier2021 reçu par mail :

Madame le Maire demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu de la réunion du 18 janvier dernier. Il n'y en a pas, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération retrait de la délibération n°FG-20-90 :

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le résultat des votes de la délibération n°FG-20-90 (prime exceptionnelle Covid-19) a été mal interprété et que la prime aurait dû être versée. La préfecture a été consultée et préconise le retrait de la délibération en question.

Madame le Maire met donc au vote le retrait de cette délibération. Le Conseil Municipal accepte de retirer la délibération à 11 voix pour. Une délibération sera prise.

Délibération prime exceptionnelle Covid-19 :

Toujours selon les instructions de la Préfecture il convient de reprendre cette délibération . Madame le Maire propose de la plafonner à 500 euros , elle explique qu'elle prendra les arrêtés individuels en fonction du temps de présence des agents.

Le Conseil Municipal accepte, à 11 voix pour , la proposition de Madame le Maire. Une délibération sera prise.

Délibération devis climatisation salle cantine et école :

Comme évoqué lors du conseil du 02 novembre dernier, l'entreprise FROID et CHAUD 24 nous a fait parvenir un devis pour les pompes à chaleur de la cantine et de l'école. Ce devis se monte à 18 432 euros TTC . Ce devis a été présenté au syndicat d'électricité qui, dans le cadre de l'aide exceptionnelle qu'il a mise en place, nous a octroyé une aide de 11 865,60 euros. Nous devrions également récupérer la TVA soit un reste à charge d'environ 4 200 euros.

Monsieur REVERDEL Dominique précise que les systèmes de chauffage actuels sont très vétustes, en fin de vie et très énergivores.

Le Conseil Municipal accepte ce devis à 11 voix pour et autorise Madame le Maire à le signer.

Une délibération sera prise .

Référent bois et forêts :

Nous sommes une commune forestière. A ce titre les Collectivités forestières de Nouvelle Aquitaine nous propose de désigner un élu référent Forêts-bois qui sera l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions forestières sur la Commune. Monsieur REVERDEL Didier est volontaire.

Infos diverses :

● Brigitte HACHARD nous a informé que le caveau de ses parents se fissurait et que les pompes funèbres lui avait dit que c'était le mur du cimetière qui s'affaissait et était responsable des dégâts. Monsieur REVERDEL Dominique a pris contact avec Monsieur DURET pour avoir un autre avis. Selon lui, le caveau n'étant pas lié au mur, il ne peut y avoir de lien. Nous avons fait parvenir à Monsieur DURET des photos de la fouille qu'il avait demandé et nous attendons son certificat. Monsieur REVERDEL explique qu'ils ont profité d'être sur les lieux pour examiner le mur de l'ancien cimetière qui n'est pas en très bon état. Monsieur DURET ne pense pas qu'il puisse tomber et représenter un danger.

● Les élections départementales et régionales auront lieu en même temps les 13 et 20 juin prochain.

● La peinture signalant les places de stationnement réservées à la borne de recharge des véhicules électriques a été faite.

● La quinzaine de la petite enfance n'a pas eu lieu en février comme prévue (crise sanitaire). Elle est repoussée et aura normalement lieu du 25 mai au 04 juin.

● Un arrêté municipal de mise en demeure d'éliminer un dépôt sauvage et de clore le terrain a été envoyé au propriétaire de la cave. Madame le Maire récapitule au Conseil les différentes démarches faites jusqu'à ce jour . Elle précise qu'il se sont rendus tous les deux , cet après midi même, au pôle ADS afin de clarifier les règles du PLUi qui s'imposent aux projets des acquéreurs. La personne a bien compris que la cave avait la destination que lui même avait choisi lors de l'élaboration du PLUi.

● Monsieur REVERDEL Didier est venu aider Monsieur CHOLLET à boucher les nids de poule avec de l'enrobé.

● Monsieur REVERDEL Didier et Monsieur BRAUD Alexis (commission voirie) ont fait l'inventaire des fossés et pensent qu'il y a des urgences à certain endroits. Il faut voir quel budget peut y être consacré.

● Tracteur : Monsieur REVERDEL Didier explique que Monsieur PIMBERT aurait une bonne occasion pour nous . Madame le Maire a mis une option dessus . Le traceur actuel serait gardé aussi. Monsieur BARRET pense qu'à terme il conviendrait de vendre ce tracteur et de le remplacer par une camion à plateau.

Questions diverses :

● Monsieur REVERDEL Didier se fait le porte parole de Monsieur LEBRUN et demande si la commune peut acheter deux buses de 6 mètres en diamètre 400 pour fermer le fossé le long de sa propriété, il se chargerait de mettre la terre?

Le Conseil estime, qu'effectivement , ce fossé est dangereux mais ne souhaite pas que Monsieur LEBRUN fasse les travaux . Les travaux pourraient être fait en même temps que les fossés, ainsi la terre récupérée serait réutilisée.

● Monsieur CAMPANER Raymond, par le biais de Monsieur REVERDEL Didier, demande s'il peut faire une tranchée le long de la route afin de faire un drain pour éviter l'humidité dans sa maison ? Le Conseil pense qu'il n'y a pas de problème.

La séance est levée à 21h15

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents du Conseil Municipal.

LE MAIRE
GISSOUT Florence

